

donné l'article orléans noir. Je sais aussi que plusieurs ont repris récemment cette fabrication et je pourrais citer tel d'entre eux qui a fait d'importantes dépenses pour soutenir notre réputation et empêcher les acheteurs de s'approvisionner à l'étranger.

Voilà ce que devraient faire, pour mériter de leur pays les teinturiers dont l'outil, il faut bien le dire, laisse à désirer.

Si vous croyez mes observations justes, veuillez, Monsieur les soumettre à vos lecteurs et recevez etc.

Notre abonné

Roubaix 27 mai 1865

Roubaix, 27 mai 1865.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez reproduit dans votre numéro du 24 mai une lettre relative à la fauchaise position que ferait aux chineurs l'envoi en Angleterre des cotons égrenés pour y recevoir la manutention du chantage.

Nos chineurs, on le sait, ne sont pas très avancés sous le rapport des progrès faits par nos voisins d'outre-mer. Ici, on chine encore à la main, là-bas on opère avec des machines. On comprend les avantages de ce dernier moyen.

Si nos chineurs sont intéressés, comme tant d'autres en France, à soutenir la concurrence, il devient nécessaire de les soutenir, de les aider, pour ne pas voir leur industrie passer à l'étranger. Il est donc urgent de se consulter pour arriver, même au prix de quelques sacrifices, à faire progresser leur industrie. La Chambre Consultative des Arts et Manufactures de Roubaix est composée d'hommes éclairés et dévoués; c'est à elle-même qu'il importe de s'adresser pour arriver à une entente avec les industriels. Je ne puis supposer qu'on fasse en vain appel à nos compatriotes qui connaissent et comprennent leurs devoirs, car je me permettrais de dire qu'il est de leur devoir de ne pas laisser périr faute d'encouragement une industrie qui rend déjà des services et qui en rendrait de très considérables pour peu qu'elle puisse entrer dans la voie du progrès.

Quant à nos teinturiers ils donneraient un regrettable exemple s'ils ne travaillaient pas de façon à soutenir notre réputation de ville de progrès; ils sont à même de faire de grands sacrifices. Si donc ils laissent les étrangers s'emparer exclusivement de l'article orléans, ils seront coupables et l'on ne manquera pas de les accuser d'indifférence ou d'avarice. Quand on a des précédents comme les leurs, on doit se frayer, même par des pertes momentanées, le chemin de l'avenir.

Veuillez, Monsieur, si vous le jugez convenable, donner place à ma lettre dans votre estimable journal.

D.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Il y a deux ans, avant l'inauguration de la distribution des Eaux, un de vos abonnés se servit de la publicité de votre journal pour appeler l'attention de notre Administration municipale sur la création d'un établissement qui fait défaut dans notre ville, une école de natation. Rien n'a été entrepris depuis cette époque.

Aujourd'hui qu'on est fixé sur la nature des eaux de notre distribution, que les châteaux revenues font désirer à tous l'usage bienfaisant des bains froids, ne serait-il pas temps de résoudre une question qui intéresse l'hygiène et la morale publique, aussi bien que la sécurité des familles?

Les bains de rivière si salutaires à la santé ne sont possibles à Roubaix qu'aux jeunes gens qui déjà savent nager. Autrefois, la Marque, quoiqu'éloignée de notre ville de 4 à 5 kilomètres, était le rendez-

venu ? dit-il un peu sèchement à la jeune femme.

Mais, monsieur, répondit-elle, mon mari n'est plus un enfant... Et elle dit ce mot avec une certaine emphase. Il pouvait bien aller à Marseille, sans permission, ce me semble.

Ah ! oui, voilà un habile homme pour se conduire ! reprit M. de Vedelle en haussant les épaules.

Rose sourit silencieusement avec une expression de pitié qui eût surpris le vieux comte, s'il eût compris qu'elle s'adressait à lui.

Le chapitre de conversation fut bientôt abandonné pour le sujet fort intéressant de l'élection, qui devait se faire la semaine suivante. Jacques semblait avoir de grandes chances, ce qui le rendait d'une gaieté folle par la double perspective de retourner à Paris et de siéger à la Chambre.

(La suite au prochain numéro.)

MUSÉE DES FAMILLES, 29, rue Saint-Roch, Paris, 6 francs; départements, 7 fr. 0 c., franco par an.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MAI 1865 : Médiation, par Mlle M. Chenu (1 gravure); Les Gambucinos (suite), par G. Aimard, (3 gravures); La fille aux oiseaux, par S.-H. Berthoud (2 gravures); Notre-Dame de Lorette, la maison de la Vierge, par Renaudin (2 gravures); Regain des soirées scientifiques, les insectes industriels, par A. Manjénin; Chronique du mois. L'Africain, R. Cobden, A. Lincoln, l'inauguration du chemin de fer de Brest, etc. par Ch. Watout (2 grav.); Mercure théâtral. Un rêve académique, par J. Janin (suite et fin). Concerts, etc.

vous de tous les apprentis-nageurs. Son peu de profondeur permettait aux plus jeunes gens de s'y aventurer sans danger. Outre son éloignement qui est toujours un inconvénient, la Marque est aujourd'hui souillée par l'industrie au point que ses eaux sont devenues impropres aux bains.

Il ne reste donc que le canal au Sartel, et le Sartel n'est pas Roubaix; de plus il faut s'y déshabiller en plein air, au milieu d'une foule plus ou moins décente, ce qui ne convient pas à tout le monde. Enfin la profondeur du canal le rend impraticable aux plus nombreux, les novices.

Les bains d'eau froide sont donc à Roubaix le privilège de quelques-uns des jeunes gens sachant déjà convenablement nager; mais pour les enfants, les personnes du sexe, les hommes d'un certain âge qui n'ont pas ou le loisir ou le moyen d'aller à l'école de natation de Lille, ils doivent nécessairement s'en priver.

La ville possède au Sartel une machine à vapeur; ne pourrait-elle pas l'utiliser pour amener à Roubaix l'eau de l'Escaut nécessaire à l'alimentation d'une école de natation. On la dit si belle dans le bief du Sartel à Leers?

UN ABONNÉ.

Le Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne s'est réuni dimanche dernier à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de M. le Maire.

M. Delfosse, vice-président, a exposé la situation financière de cette caisse de prévoyance et a fait connaître que malgré l'état peu satisfaisant de la fabrique, la progression des dépôts a continué de se faire; c'est une preuve que cette institution est chaque jour mieux appréciée de notre classe ouvrière.

Les opérations de l'année 1864 se trouvent résumées dans le tableau ci-après :

Au 31 décembre 1863, le capital, y compris le fond de réserve était de	2,044,499.24
Le fond de réserve s'est accru en 1864 de	1,339.27
Les versements pendant 1864	581,476.27
Intérêts perçus au trésor, déduction faite des frais généraux	75,406.99
	2,702,141.77
Remboursements effectués en 1864	557,459.39
Dont la représentation est faite comme suit :	fr. 2,144,632.18
au trésor public.	2,136,322.89
En caisse.	8,359.29
	2,144,682.18

Le nombre des livrets était au 31 décembre 1863 de 4,801

1864 de 5,240

Différence en plus 439 livrets

Pour copie conforme, A. DELFOSSE, vice-président.

Par décision du ministre des finances, l'intérêt des bons du trésor, à partir du 29 mai inclusivement, est fixé comme il suit :

à 2 p. 0/0 pour les bons de 3 à 5 mois; à 2 1/2 p. 0/0, de 6 à 11 mois; à 2 p. 0/0, de 1 à 1 an

Le *Moniteur* continue la publication des listes de souscription pour le capital de garantie de l'Exposition universelle de 1867.

Nous remarquons dans les dernières listes : la Compagnie de l'Est, 500,000 fr.; la Compagnie du Nord, 500,000 fr.; la Compagnie de l'Ouest, 300,000 fr.; la Compagnie du Midi, 100,000 fr.; la Compagnie des mines de la Grand-Combe, 20,000 fr., etc.

On annonce que le Comité des honnêtes du Pas-de-Calais va remettre une note à la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux grands travaux publics extraordinaires, qui, suivant la proposition du gouvernement, entraînerait l'aliénation de certaines forêts domaniales. Le Comité demandera la conservation des forêts du Nord et du Pas-de-Calais.

Les travaux du chemin de fer de Lille à Tournai marchent avec activité : De Lille à Asq les rails sont posés sur les deux voies sur la plus grande partie du parcours. D'Asq à la frontière, tous les terrassements sont terminés, et on est en train de procéder à la pose des rails. On travaille aussi très-activement aux stations d'Asq et de Basieux. La plupart des longues des gardes sont achevées. On assure que, si la ligne n'est pas livrée pour le 1^{er} juillet, terme de la concession, elle le sera pour le 15 août. La compagnie aurait dit-on, l'intention d'en fixer l'inauguration à cette époque. *Journal du peuple.*

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Physique

Mercredi 31 mai, à 8 h. du soir

Rotation des courants par les aimants, et des aimants par les courants.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 28 mai 1865

Sommes versées par 65 déposants, dont 11 nouveaux... 9 057 — 40 demandes en remboursem. 13 495 91

Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. Achille Wibaux et Louis Scrépel, directeurs.

AVIS. — Il n'y aura pas de séance dimanche prochain à cause de la solennité de la fête de la Pentecôte.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture le 29 le 30 hausse baisse

3/4 ancien 67.30 67.27 1/2 » » » 2 1/2

4 1/2 au compt 98.75 95.50 » » » 25

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 30 mai 1865.

Le maréchal Magnan, atteint depuis huit jours d'une péritonite aiguë, est mort à midi. Il était âgé de 74 ans.

La lettre de l'Empereur au Prince Napoléon donne quelque vraisemblance au bruit répandu ces jours-ci que le préfet de la Corse a été un instant menacé d'être appelé à d'autres fonctions, pour avoir pas prévenu l'Empereur-Régente de la démonstration politique faite par le prince Napoléon.

Une correspondance de Paris dit que le texte de la lettre de l'Empereur ayant été communiqué en conseil des ministres, M. Daruy, qui avait seul défendu le discours d'Alger, a persisté dans sa première opinion.

Le Corps législatif a continué aujourd'hui la discussion du projet de loi sur la liberté provisoire. On pense que l'ensemble du projet sera voté aujourd'hui et que la Chambre pourra commencer la délibération sur l'enseignement secondaire spécial.

Dans les conversations du Palais-Bourbon on donnait aujourd'hui comme certaine la présentation d'un projet de loi ayant pour but de garantir 6 pour cent d'intérêt au capital de 200 millions formé par la Compagnie industrielle et agricole de l'Algérie.

D'après une correspondance de Rome, les arrestations qui ont eu lieu ces jours derniers dans la ville éternelle, se rapporteraient à la découverte d'un complot politique. On parle de très-curieuses révélations.

On dit que M. O'Quin, rapporteur du budget, va être nommé receveur général à Pau.

L'instruction relative à la saisie du *Marat* de M. Bougeard est commencée. Vendredi, l'auteur a été interrogé de midi à 5 heures par M. Daniel Hier, ce magistrat a entendu M. Poupard-Dary, l'imprimeur du Corps législatif, et M. A. Lacroix, éditeur.

Les chefs de la prévention sont : d'avoir cherché à troubler la paix publique en excitant au mépris et à la haine des citoyens les uns contre les autres, et des citoyens contre une ou plusieurs classes de personnes; d'avoir manqué au respect dû aux lois, et d'avoir attaqué les principes de la propriété et de la famille; d'avoir fait l'apologie de faits qualifiés crimes ou délits, et d'avoir outragé la morale religieuse et les bonnes mœurs.

Nous avons parlé du mariage du maréchal Bazaine avec une jeune personne fort belle, âgée de 18 ans, d'une des plus grandes familles du Mexique, mais qui n'est pas riche. Une correspondance de Mexico, à propos de la France, nous apprend que la famille impériale du Mexique, a vu un coup de fortune. L'Empereur lui-même a une magnifique habitation, ou plutôt un palais princier situé à la porte même de Mexico, et l'impératrice met dans la corbeille de la nouvelle mariée quelque chose comme 100,000 piastres, c'est à-dire 500,000 fr. En outre, il est probable que, suivant l'usage espagnol qui fait loi dans ce pays, le maréchal pourra prendre, si bon lui semble, le titre de marquis que lui confère sa femme.

On lit dans le *Moniteur du soir* :

« M. le maréchal Magnan était né à Paris le 7 octobre 1781; il était âgé de 74 ans. Il s'engagea à 18 ans dans le 66^e de ligne, et fit toutes les campagnes de Portugal et d'Espagne. Capitaine dans la garde impériale, il fit la guerre de France, et il fut un de ceux qui combattirent à Waterloo. Sous la Restauration, il prit part aux expéditions d'Espagne et d'Alger, et partout il se distingua par sa bravoure.

Sous la monarchie de Juillet il entra au service du roi des Belges, qui le nomma général de brigade; revenu en France avec le titre de maréchal de camp, il exerça des commandements importants.

Après 1848, il commandait l'armée de Lyon, lors des événements qui furent le contre-coup du 13 juin. De là, il fut appelé à la tête de la division de Strasbourg, et c'est dans ce poste élevé que les votes des électeurs de la Seine le nommèrent représentant à l'Assemblée législative.

reint représentant à l'Assemblée législative.

« Dévoué à la politique du Prince président, on sait la part considérable qu'il a prise dans les événements de 1851. Il était grand-croix de la Légion d'honneur, membre du Sénat depuis les premiers jours de sa création et grand veneur. Depuis 1859 il était commandant de l'armée de Paris.

« Le maréchal a succombé aux suites d'une péritonite aiguë. Il avait été administré ce matin. »

Pour toute la correspondance, J. Reboux.

FAITS DIVERS

On écrit de Ravenne qu'en démolissant une chapelle derrière le tombeau du Dante, on a trouvé le cercueil et les os du grand poète. Le cercueil porte des inscriptions latines, et la date de 1676.

Voici d'après une correspondance de New-York, quelques détails sur le procès des complices de Booth, l'assassin du président Lincoln :

« Le public n'est pas admis dans la salle des séances; mais outre les six greffiers sténographes engagés par le gouvernement, les sténographes de tous les journaux ont été admis dès la seconde séance, et le procès-verbal de la première leur a été délivré. Depuis cette époque les journaux de Washington ont donné les débats in extenso.

Jusqu'à présent ils n'offrent pas un intérêt capital. On voit bien se confirmer ce que l'on savait de nombreux voyages des emissaires à Montréal, à Richmond, mais jusqu'à présent rien ne vient impliquer le président Jefferson Davis ni aucun de ses ministres dans la participation du complot d'assassinat.

Des témoins ont déposé que Wilkes Booth avait assisté à une réunion secrète d'officiers rebelles à Stanton, en Virginie; on en tire la conclusion que ne faisant pas partie de l'armée, il ne pouvait assister à cette réunion que pour y développer son plan d'assassinat. Il repugne d'admettre que des officiers ayant l'honneur de porter des armes aient pu écouter les propositions d'un lâche assassin. Il est probable que Wilkes Booth leur avait développé son projet d'enlèvement de M. A. Lincoln, ce qui n'était qu'un acte audacieux, un fait de lutte plus ou moins admissible, selon les lois militaires des nations civilisées.

Ce projet d'enlèvement a été sérieusement discuté; il aurait été même pris des engagements pour arriver à l'exécution. Le président Lincoln avait l'habitude de faire tous les soirs une promenade vers les neuf heures. Il était presque toujours seul et se dirigeait vers un faubourg isolé. On avait loué une grande maison avec des jardins devant sur la campagne. Les conjurés devaient se jeter sur le président, lui mettre un balion, un masque, l'entortiller dans un manteau, le porter dans la maison louée d'avance, devant laquelle il passait. Avec des relais sur la route, on devait l'emmener jusqu'à Richmond. On ne sait pas si le projet d'enlèvement a été changé en assassinat.

Louis Payne, l'assassin de M. Seward, dit : « Si chacun avait fait son devoir, le monde aurait été étonné du grand coup que nous aurions frappé, et on ne nous aurait jamais connus. Si Booth s'était retenu, c'est que les conduits du gaz n'ont pas été coupés comme il était convenu. »

On parle d'un de nos maîtres de furies qui aurait laissé tomber dans un haut fourneau chauffé à blanc un portefeuille contenant 500,000 francs en billets de banque, un demi-million !

La vertu vient enfin de trouver sa récompense cette fois : une femme de chambre, nommée Thérèse Trouillet, trouva ces jours derniers sur la voie publique un portefeuille contenant 100,000 francs, qu'avec une rare probité, elle porta à son propriétaire. Celui-ci, avec une non moins rare reconnaissance, offrit à la femme de chambre de les partager avec lui en devenant sa femme. Le mariage a lieu la semaine prochaine.

VARIÉTÉS.

UNE STALLE D'ORCHESTRE de 100,000 francs.

Parmi les exposants, à l'exposition des chiens, figure, comme propriétaire d'un King Charles quelconque, un rédacteur d'un petit journal de théâtre. Si nous ignorons ce fait, ce n'est pas à cause du chien, qui est très ordinaire, mais pour une anecdote dont le propriétaire vient d'être le héros, et qui prouve une fois de plus qu'un bienfait n'est jamais perdu.

X... c'est notre rédacteur, était allé dernièrement faire une visite à une actrice du théâtre-français qui demeure rue Richelieu, au troisième.

Il sortait de chez elle et il descendait l'escalier. Au moment où il arrivait sur le palier du premier, la porte s'ouvrit, et un homme en habit noir sortit précipitamment et heurta notre jeune homme.

Pardon, monsieur, dit l'inconnu au journaliste. Et il allait descendre en courant, lorsque le rédacteur le retint par le bras. — Monsieur, lui dit-il, avec-vous une demi heure à perdre ? — Pourquoi faire ? monsieur.

« Pourquoi faire ? monsieur, dit l'inconnu au journaliste. Et il allait descendre en courant, lorsque le rédacteur le retint par le bras. — Monsieur, lui dit-il, avec-vous une demi heure à perdre ? — Pourquoi faire ? monsieur.

« Vous appelez cela perdre une demi heure ? De quoi s'agit-il ?

« De mes services de journaliste pour votre journal. Un témoin que j'ai vu, monsieur, le malade va mourir... Voulez-vous que je vous dise ce que j'ai vu ? X... accepte. Il s'agit de la mort de l'homme à Philis. Non, est un notaire. Il reste dans son appartement, il ment meuble, et s'approche d'un lit où gît le mourant. Il a dit : « Monsieur, quelques autres personnes les témoins, le boucher, le tapissier, le marchand de vin, le bottier de monsieur. Le vieillard n'avait que des collatéraux; il expédia brièvement son testament. Il s'agit de signer. On ouvre les rideaux pour donner plus de jour. Un rayon plus vif tombe sur le visage du journaliste; le vieillard l'aperçoit; il lui fait signe de s'approcher.

« Monsieur, lui dit-il à voix basse, reconnaissez-vous ?

« Je n'ai pas cet honneur, monsieur.

« Ne vous rappelez-vous rien ?

« Non, monsieur.

« Je vais rappeler vos souvenirs. N'oubliez-vous pas la première représentation du *Fau au couvent* ?

« J'y étais, en effet.

« Moi aussi. Vous aviez une bonne stalle au troisième rang. J'avais un méchant tabouret devant la porte des stalles. Le courant d'air me faisait souffrir. Vous avez vu ma souffrance, vous m'avez offert votre bonne stalle et vous avez pris mon méchant tabouret.

« Je ne fais que mon devoir, monsieur, envers un homme âgé et souffrant.

« C'est si rare les gens qui font leur devoir; Permettez-moi de vous en témoigner ma reconnaissance.

« Et se penchant à l'oreille du notaire, le mourant lui dit un codicille nouveau. Les témoins signent. Le notaire contresigne, paraphé et repare. Chaque témoin est porté pour un chapitre de 100 francs sur le testament et chacun se retire.

Le lendemain X... revient chez l'actrice. En descendant, il songe au vieillard. Il soune chez lui pour savoir de nouvelles. Monsieur est mort dans la nuit.

Le jeune homme va le lendemain à l'enterrement du vieillard. Il y aperçoit le notaire qui lui dit :

« Demain, on ouvre le testament; ne manquez pas d'y venir; cela vous intéresse.

X... se garda bien d'oublier cette invitation. Il assiste à la lecture du testament. Le vieillard lui laisse 100,000 francs.

Voilà une stalle d'orchestre bien payée.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, lundi.

Le marché est aujourd'hui assez animé. Les dispositions sont favorables. La rente progresse de 67.30 à 67.40, l'Italien de 66.05 à 66.30 et le Mobilier de 775 à 781.25. L'emprunt mexicain est coté 48.

Les consolidés anglais sont venus sans changement à 89 5/8 à 3/4. Le milieu de la Bourse est assez calme. Les Cours sont assez bien tenus.

A partir de deux heures 1/2, des offres assez nombreuses se produisent et amènent une réaction sensible sur les hauts cours de la journée.

La rente revient à 67.30 au cours de début. L'Italien finit à 66.10. Le Mexicain finit à 47 1/8.

Les nouvelles obligations sont à 328.75 et 330. Le Mobilier finit à 782.50 et l'Espagnol à 507.50 après 512.50.

Les chemins français restent à peu près dans les cours précédents. Le Saragosse a fléchi à 327.50 et le Nord d'Espagne à 237.50.

Les transactions sont se sont tenus de 492.50 à 485.

Cours moyen du comptant : 80.00 67.33 3/4. 4 1/2 95 62 1/2.

— Banque de France, 3.525.

— Crédit foncier, 1.290.

AVIS

Vente au prix de facture D'UN GRAND CHOIX DE PAPIERS PEINTS

On a mis à la vente, au prix de facture, des papiers peints de toutes couleurs, de toutes formes, de toutes dimensions. Agathe et marbre, etc. rue de la Fosse-aux-Chèvres, 22.